Image not found or type unknown

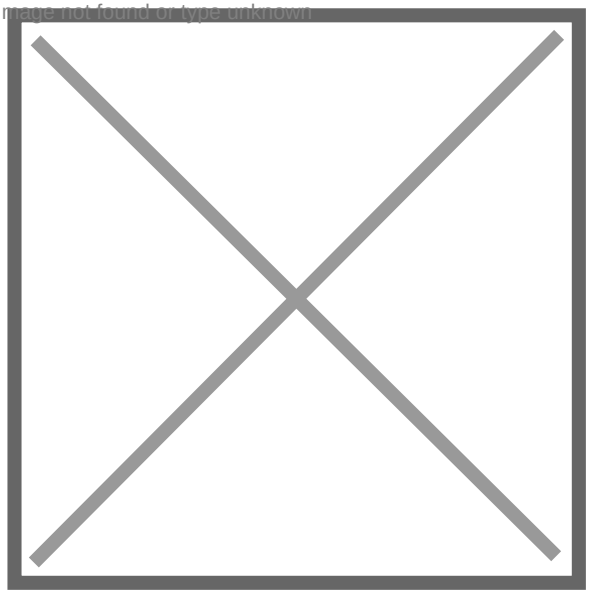

# Utilisation des chèques et carte payement

Par **zakams**, le **25/04/2016** à **13:06**

Bonjour à vous , je suis gérant d'une minoritaire SARL depuis juin 2015 je m'entend plus avec mon associé j'ai décidé de me retirer de la gérance il a décidé de confier la gérance à son frère qui lui et interdit bancaire on à signer les documents chez la compatible qui va faire la publication le problème ce que depuis que j'ai signé mon associé utilise les chéquiers et carte de payement que dit la lois et que dois-je faire quand l'annonce sera publié. Merci à vous.

Par **zakams**, le **26/04/2016** à **15:06**

Bonjour à vous svp j'attend toujours une aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés